Visa Angola - Liste des documents Affaires

Documents nécessaires

- 1 Bon de commande à formuler en ligne
- 1 Passeport valable au moins 6 mois + photocopie des pages identité du passeport
- 1 photo d'identité originale en couleur
- 1 Formulaire de l'ambassade de l'Angola
- 1 Lettre d'invitation ou certificat d'hébergement signé par une autorité en Angola et envoyé au consulat à Paris (Fax : N° 01 45 00 04 97)
- 1 Lettre de la société
- 1 Attestation de voyage ou la photocopie du billet d'avion
- 1 Photocopie du carnet de vaccination (fièvre jaune)
- Déclaration sur l'honneur de bonne conduite
- 1 Certicat médical de bonne santé datant de moins de 7 jours lors du dépot de la demande de visa

Documents supplémentaires

- Pour les étrangers résidant en France : 1 copie de la carte de séjour valable au minimum 1 an ou Justificatif de domicile (facture EDF, téléphonie fixe) de moins de 3 mois pour ceux qui n'ont pas de carte de séjour. Si vous êtes hébergé, 1 attestation d'hébergement datée de moins de 3 mois + 1 copie de la pièce d'identité de l'hébergeant (ou carte de séjour)